



The Business School  
for the World®



ALLIANCE  
SORBONNE  
UNIVERSITÉ

**Hubert Gatignon**

Claude Janssen Chaired Professor of Business  
Administration Emeritus and Emeritus  
Professor of Marketing

## Les Enjeux Déontologiques Posés par les Thèses et leur Valorisation par des Publications

### Déontologie & Ethique

- **Déontologie**

L'ensemble des règles et des devoirs qui régissent la conduite des membres d'une profession.

- **Ethique**

Valeurs morales qui sous-tendent les activités individuelles de chercheurs qui peuvent se trouver dans des situations où ils doivent juger pour eux-mêmes de la conduite qu'ils estiment comme la plus moralement appropriée.

- **Intégrité Scientifique**

Règles déontologiques auxquels doivent se conformer les chercheurs **et** fondements des valeurs éthiques qui doivent les guider pour agir de façon intègre et responsable.



## Principes Fondamentaux

- La thèse n'est pas considérée comme une « publication » et ne peut empêcher la soumission d'articles par son auteur reprenant des parties de cette thèse
  - L'auto-plagiat n'est pas applicable à la thèse
- Par contre, la thèse est signée par son auteur avec une date qui fait preuve de source d'un texte et de son antériorité par rapport à d'autres travaux
  - Toute reprise de texte de la thèse par d'autres auteurs sans la citer est considérée comme plagiat

INSEAD

## Principes Fondamentaux

### • Relations Doctorant et Directeur de Thèse

Le directeur de thèse ne doit pas reprendre à son propre compte les travaux effectués par un doctorant sous sa direction.

Le doctorant ne peut revendiquer un droit sur la recherche du directeur de thèse ayant pour objet le thème de la thèse ou d'une recherche commune.

INSEAD

## Enjeux Déontologiques

- Identification de la Contribution Scientifique du Doctorant
- Plagiat
- Conflits d'Intérêts Potentiels entre Directeur de Thèse et Doctorant

INSEAD

## Sources de Problèmes Potentiels

- Publication dans revues scientifiques pré-défense de la thèse
- Collaboration de chapitres ou essais entre plusieurs auteurs
- Rôle du directeur de thèse

INSEAD

## Identification de la Contribution du Doctorant

- Une thèse est présentée comme œuvre originale scientifique du candidat qui défend sa thèse devant un jury et c'est ce jury qui évalue l'originalité et la contribution.
- L'utilisation d'articles/essais déjà publiés repris comme chapitre dans une thèse n'empêche pas l'évaluation de la contribution de l'auteur de la thèse dans la mesure où le doctorant en est le seul auteur.
- Si tous les chapitres sont co-signés, l'identification de la contribution de l'auteur de la thèse est plus difficile, voire impossible.

INSEAD

## Plagiat

- La reprise d'un texte **publié** avec des **co-auteurs** comme essai/chapitre de thèse
  1. pourrait ne plus être considérée comme une contribution originale de l'auteur de la thèse
  2. pourrait être considérée comme plagiat (ou auto-plagiat) puisque déjà publié.
- Le type de publication n'importe pas et inclut donc les actes de congrès (sauf si seuls des résumés sont publiés)
- Cas de chapitres/articles co-signés par plusieurs doctorants: une fois une thèse défendue, un autre doctorant ne peut pas inclure ces chapitres avec des mêmes données faisant une analyse similaire dans sa propre thèse.

INSEAD

## Conflits d'Intérêts Directeur de Thèse- Doctorant

- Le directeur de thèse ne peut être co-auteur d'une thèse ou d'une partie de la thèse dont l'auteur est le doctorant.
- En étant juge et partie, ceci constitue un manquement grave à l'intégrité scientifique.

INSEAD

## Conclusions et Recommandations

- Une thèse n'est pas une œuvre collective. Les contributions originales de son auteur doivent être démontrées.
- Essais de préférence non publiés, spécialement si co-auteurs.
  - Utiliser la version initiale avec note de bas de page mentionnant l'existence de versions plus élaborées listant co-auteurs et éventuellement la citation de l'article publié.
  - Les principes admis dans les disciplines de gestion sur l'ordre des co-auteurs voudraient que l'auteur de la thèse soit le premier auteur de ces essais.
- Au moins un des essais devrait avoir pour seul auteur l'auteur de la thèse.

INSEAD

## Conclusions et Recommandations

- Le directeur de thèse n'a aucun droit à être co-auteur du travail de ses doctorants. La thèse est le travail de son auteur et ne peut être co-signée, même en partie par le directeur de thèse.  
Cependant le passage de l'écriture d'une thèse à celle d'article peut justifier la co-signature mais les principes de déontologie en matière de justification de qualité d'auteur s'appliquent
- Le directeur de thèse ne peut utiliser de pressions auprès de ses doctorants pour être co-auteur.

INSEAD

INSEAD

The Business School  
for the World®